

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 13 avril 2015 à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

10657, avenue Leblanc

Permettre un coefficient d'occupation au sol (COS) de 0,31 au lieu de 0,40 et un taux d'implantation au sol de 16 % au lieu de 20 %.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogations mineures.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 17 mars 2015.

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement